

Communication de la Mairie de Silly Le Long

Les élections municipales se sont déroulées le 23 mars dernier, comme dans l'ensemble de la France, de nombreux électeurs de Silly Le Long se sont abstenus (38%) mais plus de 80% des votants nous ont accordé leurs suffrages. Au nom du Conseil Municipal nouvellement élu, je remercie les électrices et les électeurs qui nous ont manifesté leur confiance.

Le Conseil Municipal s'est réuni le 28 mars pour désigner le Maire, cela a été un moment d'émotion pour moi, je serai pour six ans le Maire de notre village, à l'écoute de tous sans aucune exception et disponible pour tous ; j'ai cessé mes activités professionnelles, je peux y consacrer du temps. J'entends développer de nouvelles relations humaines avec mes concitoyens, le personnel, le Conseil, les associations et nos partenaires.



Le 28 mars, le Conseil Municipal a également désigné trois adjoints, dans l'ordre suivant : Nicolas Corniquet, Laurette Haberer -Muset et Jean-Paul Bourquin.

Par arrêté municipal, en date du 1^{er} avril 2014, j'ai délégué les fonctions suivantes (qui restent cependant sous ma responsabilité) :

Nicolas Corniquet : Urbanisme, Affaires Scolaires et Péricolaires ;

Laurette Haberer-Muset : Finances et Budget, Cantine Scolaire, Communication et Information, Aide Sociale ;

Jean-Paul Bourquin : Travaux et Maintenance, Sécurité, Cimetière.

Chacun des Adjoints assurera par ailleurs l'encadrement du personnel dans le domaine de ses délégations, je resterai toutefois responsable de l'ensemble du personnel.

Le 7 avril, au cours du deuxième Conseil Municipal de ce mandat, les conseillers ont élu les membres des commissions. Un texte officiel nous a été transmis, précisant que les membres des commissions internes à la commune doivent être exclusivement des conseillers municipaux.

Nous nous étions engagés, au cours de la campagne électorale, à associer les habitants aux activités de la commune. Afin de respecter nos engagements, des comités consultatifs ont été créés par décision municipale, dans un premier temps pour le suivi du cimetière, de l'église et des travaux. Dans ces domaines, les commissions et comités consultatifs ont pour vocation de préparer les dossiers (avis, propositions d'actions, études de faisabilité, études de coûts, consultation des prestataires, riverains etc..) qui seront soumis au Conseil Municipal pour décisions.

Un certain nombre de nos concitoyens se sont portés candidats et seront contactés prochainement ; ces comités restent toutefois ouverts aux candidatures (contactez la mairie).

Les commissions sont en place et peuvent désormais travailler, les comités consultatifs seront bientôt formés ; les objectifs sont clairs puisqu'inscrits dans la profession de foi « Esprit Village » diffusée pendant la campagne électorale.

Les membres du Conseil Municipal et moi-même mesurons l'honneur qui nous est fait et la responsabilité qui nous incombe pour l'avenir de notre commune. Tout ne sera pas facile, nous rencontrerons certainement des obstacles mais nous disposons de six ans pour servir, unir et réussir ensemble.

Votre Maire
Daniel LEFRANC



LES COMMISSIONS COMMUNALES

Les élus s'impliquent dans les affaires communales

Commission de l'Urbanisme

Vice président : Nicolas CORNIQUET

Damien VECTEN ; Fabrice SMITH ; Fabienne SCHMITTBIEL ;
Valérie DUCHESNE

Commission Scolaire et Périscolaire Rythmes scolaires

Vice président : Nicolas CORNIQUET

Catherine SANCHEZ ; Valérie DUCHESNE ; Danièle
CHABOT ; Laurence MUNSCH

Commission des Finances et du Budget

Vice présidente : Laurette HABERER-MUSET

Nicolas CORNIQUET ; Jean-Paul BOUQUIN ; Fabienne
SCHMITTBIEL ; Laurence MUNSCH ; Guillaume CHARTIER ; Valérie
DUCHESNE ; Mickaël JOBELIN ; Catherine SANCHEZ ; Josiane
BESAIN ; Fabrice SMITH ; Danièle CHABOT ; Damien VECTEN ;
Romuald AUPERIN

Commission de la Communication et de l'Information

Vice présidente : Laurette HABERER-MUSET

Nicolas CORNIQUET ; Jean-Paul BOUQUIN ; Fabienne
SCHMITTBIEL ; Laurence MUNSCH ; Guillaume CHARTIER ;
Valérie DUCHESNE ; Catherine SANCHEZ ; Josiane BESAIN ;
Fabrice SMITH ; Danièle CHABOT ; Damien VECTEN ; Romuald
AUPERIN

Commission Cantine

Vice présidente : Laurette HABERER-MUSET

Valérie DUCHESNE ; Josiane BESAIN ; Nicolas CORNIQUET
Danièle CHABOT ; Catherine SANCHEZ ; Fabienne
SCHMITTBIEL

Commission Travaux et Patrimoine

Vice président : Jean-Paul BOURQUIN

Nicolas CORNIQUET ; Damien VECTEN ; Fabienne
SCHMITTBIEL ; Laurette HABERER-MUSET ; Fabrice
SMITH ; Mickaël JOBELIN ; Romuald AUPERIN

Commission Sécurité

Vice président : Jean-Paul BOURQUIN

Guillaume CHARTIER ; Damien VECTEN ; Josiane BESAIN

Commission Cimetière

Vice président : Jean-Paul BOURQUIN

Nicolas CORNIQUET ; Mickaël JOBELIN

Commission Sports, Loisirs, Fêtes et Culture

Vice présidente : Fabienne SCHMITTBIEL

Laurence MUNSCH ; Mickaël JOBELIN ; Damien VECTEN
Nicolas CORNIQUET

Commission Personnes Agées

Vice présidente : Danièle CHABOT

Laurence MUNSCH ; Fabienne SCHMITTBIEL

Comités Consultatif :

Eglise—cimetière
Travaux

Commission de l'Environnement

Vice présidente : Josiane BESAIN

Fabienne SCHMITTBIEL ; Mickaël JOBELIN

**Les commissions communales sont chargées de préparer les dossiers et de les soumettre au
Conseil Municipal pour décisions.**

Monsieur le Maire est Président de toutes les commissions.

LE C.C.A.S.

Centre communal d'action sociale

Le **centre communal d'action sociale (CCAS)** est un établissement public géré par un conseil d'administration et présidé par le Maire. Le **centre communal d'action sociale (CCAS)** gère plusieurs secteurs en relation avec l'aide aux personnes, et :

- instruit les demandes d'aides pour le compte de l'Etat, du département (aides légales) et de la commune (aides facultatives);

- reçoit, informe et oriente le public dans le cadre de la prévention sociale, et notamment dans différentes démarches qu'il rencontre : handicap, logement inadapté, expulsion, difficultés financières,...

- reçoit et instruit les demandes de logement social pour le compte de la Préfecture;

L'organisation, les attributions et le fonctionnement des **centres communaux d'action sociale** sont prévus par les dispositions du code de la famille et de l'aide sociale. Anciennement appelés bureaux d'aide sociale, les CCAS prennent de plus en plus d'importance dans la politique sociale territoriale.

Doté d'une autonomie financière, le C.C.A.S. est rattaché à la commune dont il dépend.

Le C.C.A.S. est composé de membres élus parmi les Conseillers Municipaux et par des représentants extérieurs dont le nombre ne peut pas excéder le nombre d'élus. Tout citoyen de notre village intéressé pour venir rejoindre cette structure est convié à se faire connaître auprès de Monsieur le Maire.

Président : Daniel LEFRANC

Vice présidente: Laurence MUNSCH

Membres

Danièle CHABOT

Catherine SANCHEZ

Laurette HABERER-MUSET

DÉLÉGUÉS EXTERIEURS

Les élus vous représentent dans divers syndicats ou organismes

Communauté de Communes du Pays de Valois : Daniel LEFRANC ; Nicolas CORNIQUET ; Laurette HABERER-MUSET

Ciné Rural : Romuald AUPERIN ; Josiane BESAIN

Syndicat d'Assainissement : Daniel LEFRANC ; Jean-Paul BOURQUIN ; Nicolas CORNIQUET ; Damien VECTEN

Syndicat des Eaux : Daniel LEFRANC ; Damien VECTEN ; Nicolas CORNIQUET ; Jean-Paul BOURQUIN

SIVOM : Daniel LEFRANC ; Nicolas CORNIQUET ; Damien VECTEN ; Laurence MUNSCH

Syndicat d'électricité SE60 : Daniel LEFRANC

SALLE MULTIFONCTION

Danièle CHABOT et Josiane BESAIN ont pris la charge de la gestion de la salle multifonction.

FESTIVITÉ

La fête foraine

FETE FORAINE

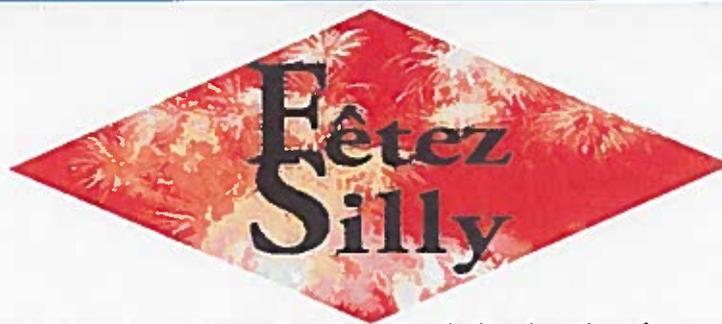
Du 1er mai au 7 mai 2014



**Distribution de tickets de manège aux enfants
scolarisés jusqu'à 16 ans, le lundi 5 mai de 16h45 à
18h,
salle du Conseil Municipal.**

VIE ASSOCIATIVE

Assemblée générale



FETEZ SILLY association loi 1901 qui a pour but de créer de l'animation dans notre village, Loto, Brocante, Spectacle de Noël, Voyage, etc....

Doit procéder au renouvellement de son bureau.

Toutes les personnes intéressées par la vie associative qui souhaitent participer à des animations seront les bienvenues. **Vous êtes cordialement invités à assister à l'assemblée générale qui se tiendra le lundi 19 mai à 20h, salle du conseil municipal.**

Renseignement : Fabienne 03.44.88.18.05 ou Christian 06.08.67.91.82

COMMEMORATION

Cérémonie du 08 Mai 2014

Union Nationale des Combattants



9H00 Dépôt de gerbe au monument aux morts

VIE ASSOCIATIVE

Marche dinatoire

**Association pour la Sauvegarde
de l'Eglise
St Pierre St Paul de
Silly le Long**

**Marche Dinatoire 10km
ou possibilité 7km
Sur les chemins de Silly
JEUDI 29 MAI 2013
Départ de 16h à 17h**

**Renseignements et Inscriptions
Nicole 0344881234-Patrice 0344880382
Christian 0608679182**

**Randonnée de 10 km ou 7 km sur
Les chemins de Silly le Long
Départ de 16 h à 17 h
Repas en partie sur le parcours
Départ et parking Proximité Mairie
La randonnée aura lieu quel que soit le
temps**



**Participation repas inclus
Adulte = 15 €
Enfant (-- de 12 ans)= 7 €
Date limite d'inscription 24 mai**

**L'environnement et le code de la route
doivent être respectés.**

COUPON REPONSE

Mr ,Mme :

Adresse :

Téléphone :

Adultes :x 15 € = Enfants :x 7 € = Total =

Cheque a l'ordre : Ass Sauvegarde Eglise Silly le Long

A adresser a :

**Ass Sauvegarde Eglise de Silly le Long
5 rue Marcel Trumel 60330 Silly le Long**

VIE ASSOCIATIVE

Activité

Source d'Eveil CORPOR'AILE

Association Loi 1901 à but non lucratif

Adhésion : 10 €

BODAIKO SAN DO KAI

**Nouvelle activité à Silly Le Long depuis
septembre 2013**

Art martial japonais

Mélange du judo, jujitsu, karaté et aikido.

Travail des armes : bâton, boken, nunchaku,
katana. Pas de compétition.

Pratique ouvert à tous à partir de 12 ans le
Lundi de 19h à 20h30 Venez nous
rejoindre à la salle multifonctions.

Tarif licence : 20 euros

Tarif : 25 € /trimestre

D'autres activités sous forme de stage seront programmées dans l'année (Tai chi chuan, Qi gong, Sophrologie, Jeu du tao....)

➤ **Pour toutes informations, merci de contacter :**
Arlette OUDIN au 06.07.52.81.00

K E R M E S S E

SILLY LE LONG

RESTAURATION SUR PLACE



VOS CONTACTS

La mairie est à votre écoute

Daniel LEFRANC, Maire : 03 44 88 31 22 ou 06 32 65 34 08

Nicolas CORNIQUET : 06 87 81 90 37

Laurette HABERER MUSET : 03 44 88 31 23 ou 06 10 56 53 50

Jean-Paul BOURQUIN : 03 44 88 31 23 ou 06 99 44 40 84

Christophe LENHART : Secrétaire de Mairie : 03 44 88 31 23

Chantal BEAUGEARD : chargée du public : 03 44 88 31 21

Responsable de la rédaction et de la publication : Daniel LEFRANC, Maire

Comité de rédaction : Vice présidente : Laurette HABERER-MUSET

Nicolas CORNIQUET ; Jean-Paul BOURQUIN ; Fabienne SCHMITTBIEL ; Laurence MUNSCH ; Guillaume CHARTIER ; Valérie

DUCHESNE ; Catherine SANCHEZ ; Romuald AUPERIN ; Josiane BESAIN ; Fabrice SMITH ; Danièle CHABOT ; Damien VECTEN.